



LA LETTRE DU DEPUTE

SEPTEMBRE 2011

Editorial de Jean Gaubert

Changeons de cap!

Cette rentrée politique 2011, la dernière sous cette législature, se fait sur les chapeaux de roue! C'était à prévoir, à l'approche des prochaines échéances électorales! Si 2012 sera politique, 2011 l'aura sûrement été plus que de raison. La victoire historique de la Gauche au Sénat en est la preuve. Elle est aussi est surtout l'illustration de l'échec du système Sarkozy, l'expression de la nécessité de changer de cap!

Cette bonne nouvelle arrive alors que le Parlement vient d'adopter l'acte I du plan de rigueur, véritable bric-à-brac de mesures injustes et globalement incohérentes, annoncé par le Premier Ministre en août. Alors que les mesures d'économie budgétaire pèseront une fois de plus sur les classes moyennes et modestes, la fameuse taxe temporaire sur les grandes fortunes, elle, ne représentera qu'une augmentation de 3% pour les ménages dont chaque part est supérieure à 500 000 euros annuels. Elle ne rapportera donc que 200 millions d'euros... ce qui est bien peu par rapport au cadeau de 1,8 milliards d'euros de l'abaissement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), adopté en juillet dernier lors du premier collectif budgétaire !

Un rapport de l'inspection générale des finances a pourtant mis en avant l'inutilité de nombreuses niches fiscales, accordées depuis 2002 pour un coût annuel de 70 milliards d'euros. Le ministre de Budget refuse cependant de les remettre en cause... En revanche, l'imagination de la majorité en matière de création de nouvelles taxes est confondante ! Proposition de hausse de la TVA sur les parcs à thème, avant de reculer en raison de la mobilisation des parlementaires toutes tendances confondues, hausse de la CSG, augmentation de la taxe sur les mutuelles, sur les sodas, etc. Et l'UMP ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : les premières mesures du projet présidentiel font apparaître la volonté de remettre en cause le niveau des allocations chômage ou de fiscaliser les allocations familiales. Tout ça parce qu'ils refusent d'augmenter l'impôt sur le revenu des classes supérieures, qui est par sa progressivité le plus juste !

Malgré la rhétorique du Gouvernement, personne n'est dupe et la volonté du Gouvernement d'imposer une règle constitutionnelle de bonne gestion des finances publiques pour se donner une nouvelle virginité en tentant de s'exonérer de ses propres responsabilités, est extrêmement choquante... lui qui n'a respecté jusqu'à présent aucune des règles budgétaires en vigueur. Il semblerait qu'il ait également décidé de fermer les yeux sur le dernier rapport de la Cour des comptes, qui impute les deux tiers de l'augmentation du déficit public à la politique fiscale menée depuis 2007 !

Cette nécessité de changer radicalement de cap donne également tout son sens aux primaires citoyennes qui auront lieu les 9 et 16 octobre, et à l'occasion desquelles chacun pourra voter pour le candidat qui incarne le mieux les valeurs de la gauche.

Pour ma part, j'ai fait le choix de soutenir Martine Aubry. En tant qu'ancienne première secrétaire du Parti Socialiste, en plus d'avoir la légitimité pour représenter les socialistes dans l'élection Présidentielle, son action de rassemblement fait d'elle la meilleure candidate de la gauche unie face à Monsieur Sarkozy. Femme d'expérience, volontaire, elle a assumé ces différentes fonctions avec constance et détermination. Aujourd'hui, elle ne cesse de rappeler qu'une politique de gauche est possible !

Jean Gaubert.

LES MOMENTS FORTS

- Loi de finances rectificative pour 2011 (2) :

La rentrée parlementaire est marquée par la crise qui a ébranlé la zone Euro durant l'été. Députés et sénateurs ont été convoqués début septembre pour une session extraordinaire afin de débattre du projet de loi de finances rectificatif pour 2011.

Il s'agit du second cette année, le premier ayant été adopté en juillet dernier. Il s'agissait de la réforme de l'Impôt de solidarité sur la fortune, qui a abouti à un **nouveau cadeau fiscal de près de 2 milliards d'euros pour les contribuables les plus aisés.**

Ce nouveau texte avait initialement comme objectif la transposition en droit interne de la décision des chefs d'Etat et de Gouvernement de la zone Euro du 21 juillet dernier, portant sur le **saufage de la Grèce.**

Mais ce texte s'avère finalement être la **première phase du plan de rigueur annoncé le 24 août dernier par le Premier Ministre.**

Nous nous sommes abstenus sur la partie concernant le plan de sauvetage de la Grèce en raison des lacunes en matière de solidarité entre les Etats de l'Union Européenne, ou encore de l'absence de mesure visant à mettre en place une taxation des transactions financières.

Au final, nous avons voté contre un projet de loi profondément ancré dans la ligne directrice du Gouvernement : "Plus la crise s'aggrave, plus je ponctionne le pouvoir d'achat des français en prenant bien soin d'épargner les hauts revenus !"

L'actualité législative de Jean GAUBERT :

Député membre du Groupe Socialiste
Vice Président de la Commission des affaires économiques



Politique Agricole Commune : quel avenir pour l'après 2013 ?

Alors que le cadre budgétaire de la **Politique Agricole Commune (PAC) arrivera à son terme en 2013**, les enjeux relatifs à l'avenir de cette politique commune de l'Union Européenne ont fait l'objet d'une mission parlementaire à l'Assemblée Nationale qui a rendu un rapport en juillet dernier. Cette mission s'est appuyée sur la récente communication de la Commission européenne « La PAC à l'horizon 2020 : alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir » (novembre 2010), qui fixe les grandes lignes vers laquelle elle entend diriger cette politique.

La PAC est la plus ancienne des politiques communes européennes. Souvent décriée par les agriculteurs, elle a quand même certains mérites incontestables : le premier étant d'avoir longtemps protégé le monde agricole européen de la mondialisation synonyme de baisse des prix. Malheureusement il n'en est plus de même depuis 2003, car suite à l'accord Chirac – Schröder, mais aussi pour répondre aux exigences des américains (qui, eux, ne se privent d'aider leur agriculture!), la politique de régulation des marchés a été abandonnée au profit de l'aide directe, alors même que cette dernière ne pourra jamais être efficace à elle seule. Si l'on rajoute, qu'en France, la droite a choisi en 2003 un système injuste, privilégiant les grands exploitants céréaliers, **une bonne partie des raisons de la crise actuelle sont réunies : spéculation et perte de revenus.**

Face à cette ouverture croissante des marchés, aux mutations culturelles et sociétales, ainsi qu'aux **nouveaux enjeux économiques, environnementaux et territoriaux**, les débats ont montré que la ligne de partage entre les États favorables à une PAC forte, c'est-à-dire au maintien d'un important premier pilier d'aides directes, et les États partisans de la dérégulation d'une politique qu'ils jugent obsolète, est toujours bien nette.

NB : trois grands enjeux économiques, environnementaux et territoriaux de la réforme de la PAC :

- 1) *Sur le plan économique : assurer la sécurité alimentaire, lutter contre la volatilité des prix et faire face à la crise économique.*
- 2) *Sur le plan environnemental : aller vers une gestion durable des ressources naturelles et poursuivre l'atténuation et l'adaptation au changement climatique par des mesures « vertes » plus ciblées.*
- 3) *Sur le plan territorial : permettre un développement territorial équilibré qui soutient la vitalité des zones rurales, qui favorise l'emploi et promeut la diversification des zones rurales.*

La PAC va donc être réformée en 2013, dans ce cadre, le groupe de travail missionné à l'Assemblée Nationale a publié, dans son rapport, un avis sur les nouvelles propositions du commissaire Européen à l'Agriculture et au Développement rural, M. Dacian Ciolos et en a fait de nouvelles, quand il l'estimait nécessaire.

Ce groupe de travail dont Jean Gaubert était co-responsable avec M. Gaymard, a d'abord salué le travail du commissaire visant à rééquilibrer les aides entre les pays, et à l'intérieur de ceux-ci entre les agriculteurs.

Il a aussi fait des propositions :

- pour une agriculture mieux protégée, en particulier des importations hors Union Européenne (UE).
- pour une agriculture moins dépendante et plus régulée. Une agriculture "écologiquement – intensive" car il faudra nourrir davantage d'humains.
- pour un budget conséquent : actuellement 40% du budget total de l'Union Européenne, mais il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit de la seule véritable politique de l'UE, les autres devant plutôt être considérées comme des orientations.
- contre la renationalisation, incompatible avec le marché ouvert intra – européen (même marché, mêmes règles).

Le débat va perdurer ces deux prochaines années, aussi il conviendra d'être particulièrement attentif. En effet, si le Commissaire Ciolos semble bien disposé, il subit beaucoup d'influences contradictoires et il est indispensable de rester vigilants. À ce titre, Jean Gaubert se rend régulièrement à Bruxelles depuis près d'un an afin de s'informer des avancées mais également pour "marteler" sa position (la répétition est l'art de la pédagogie), et il compte bien continuer!

NB : vous pouvez consulter le rapport n°3610 "sur l'avenir de la politique agricole commune après 2013" sur le site Internet de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter régulièrement le site de l'Assemblée Nationale ainsi que mon BLOG :
www.jeangaubert.typepad.com